



## **De la forme littéraire comme arme politique : l'effet-recueil dans la version française de la Detectio de George Buchanan**

Emmanuelle Lacore-Martin

Volume 44, numéro 1, hiver 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081141ar>

DOI : <https://doi.org/10.33137/rr.v44i1.37044>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Iter Press

ISSN

0034-429X (imprimé)

2293-7374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lacore-Martin, E. (2021). De la forme littéraire comme arme politique : l'effet-recueil dans la version française de la Detectio de George Buchanan. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 44(1), 109–134. <https://doi.org/10.33137/rr.v44i1.37044>

Résumé de l'article

L'Histoire de Marie Royné d'Écosse constitue la dernière étape d'une trajectoire éditoriale complexe. Cette publication de 1572 contient la seule traduction en français de la *Detectio*, texte latin à charge écrit par George Buchanan dans le contexte de la déposition de la reine d'Écosse entre 1567 et 1568, et augmenté au fil de ses éditions successives de pièces diverses, dont les fameux sonnets de la cassette, lettres-sonnets constituant une pièce maîtresse dans l'accusation d'adultère et de complicité d'assassinat à l'encontre de la souveraine. La présente étude montre que l'effet-recueil produit par l'adjonction des sonnets et d'autres documents au texte initial de la *Detectio*, opère un déplacement quant à la nature même du texte, du politique vers le littéraire, qui se trouve particulièrement renforcé, dans le contexte français, par un jeu d'échos intertextuels qui font apparaître avec force le caractère éminemment littéraire de la production du texte de la *Detectio*.

# De la forme littéraire comme arme politique : l'effet-recueil dans la version française de la *Detectio* de George Buchanan

EMMANUELLE LACORE-MARTIN

University of Edinburgh

*L'Histoire de Marie Roynne d'Escosse constitue la dernière étape d'une trajectoire éditoriale complexe. Cette publication de 1572 contient la seule traduction en français de la Detectio, texte latin à charge écrit par George Buchanan dans le contexte de la déposition de la reine d'Écosse entre 1567 et 1568, et augmenté au fil de ses éditions successives de pièces diverses, dont les fameux sonnets de la cassette, lettres-sonnets constituant une pièce maîtresse dans l'accusation d'adultère et de complicité d'assassinat à l'encontre de la souveraine. La présente étude montre que l'effet-recueil produit par l'adjonction des sonnets et d'autres documents au texte initial de la Detectio, opère un déplacement quant à la nature même du texte, du politique vers le littéraire, qui se trouve particulièrement renforcé, dans le contexte français, par un jeu d'échos intertextuels qui font apparaître avec force le caractère éminemment littéraire de la production du texte de la Detectio.*

*Histoire de Marie Roynne d'Escosse ... constitutes the final outcome of a complex publishing history. This collection of texts, published in 1572, contains the only translation into French of George Buchanan's Detectio, an unrelenting character assassination purporting to narrate the crimes of the deposed queen of Scots. The text of the Detectio features in a number of publications in Latin and in translations into English and Scots published between 1568 and 1571, gradually augmented with a variety of documents, including the famous Casket letters, from which the publishers attempt to derive a more or less convincing case for the prosecution. This article aims to show that the embedding of the Detectio within the collection operates a shift in the reception of the text itself, from political writing into literature, which is particularly brought to the fore in the French translation because of the specific literary context of its publication.*

**L**e texte dont il va être question dans cette étude ne laisse rien paraître, au premier abord, de l'histoire éditoriale complexe dont il est issu. Intitulé « Histoire de Marie Roynne d'Escosse, touchant la conjuration faicte contre le Roy & l'adultere commis avec le Comte de Bothvel, histoire vrayement tragique, traducte de Latin en François », il se présente comme une traduction imprimée à Édimbourg en 1572 par un certain Thomas Vvaltem. Un court avis du traducteur au « lecteur débonnaire », qui précède le texte lui-même, ne fait mention ni du titre, ni de l'auteur du texte source, et ne nomme pas non plus

son traducteur, se contentant en ce qui le concerne de préciser qu'il a travaillé sur la version latine de tous les textes présentés dans l'ouvrage, « n'ayant connoissance de la langue Escossoise ».

Le texte latin dont il est la traduction est un libelle de George Buchanan, le *De Maria Scotorum Regina*, publié à Londres l'année précédente, en 1571, par l'imprimeur protestant militant John Day<sup>1</sup>. Mais ce texte écrit contre Marie Stuart, visant à démontrer la culpabilité de la reine d'Écosse dans le meurtre de son second mari, Lord Darnley, en février 1567, doit lui-même être replacé à l'intérieur d'un réseau complexe de publications, dont la piste reste particulièrement méandreuse et parfois fuyante, en dépit des nombreux travaux d'historiens qui ont essayé de la remonter.

### La complexité de la tradition plurilingue du libelle

Le *De Maria Scotorum Regina* reprend et complète une première version du libelle, connue sous le nom de *Detectio Mariae Reginae*<sup>2</sup>. La *Detectio* aurait été mise en circulation dès 1568 sous sa forme manuscrite et représenterait le premier document écossais à charge contre la reine d'Écosse, transmis au gouvernement anglais comme justification de la déposition de Marie Stuart, pendant l'été 1568<sup>3</sup>, au début de l'enquête diligentée par Élisabeth. Ce court texte vise essentiellement à présenter la thèse de la culpabilité de la reine d'Écosse, déposée en juin 1567, dans le cadre du récit obscur et sordide de l'assassinat de son second mari, Lord Darnley, à Édimbourg en février 1567. L'argument principal sur lequel s'appuie l'acte d'accusation est celui de la

1. George Buchanan, *De Maria Scotorum Regina* (Londres, John Day), 1571. Le titre complet de cet écrit, *De Maria Scotorum Regina, totaque eius contra Regem coinuratione, foedo cum Bothuelio adulterio, nefaria in maritum crudelitate et rabie, horrendo insuper et deterrimo eiusdem parricidio: plena, et tragica plane historia*, dénonce avec emphase le scandale. Nous le traduisons ainsi : Sur Marie Reine d'Écosse et sur tout son complot contre le Roi, le honteux adultère commis par elle, sa cruauté abominable et sa rage envers son mari, le parricide effroyable et vil de surcroît commis par elle encore : histoire complète et complètement tragique. L'originalité du titre français est sa relative sobriété mais aussi la mise en valeur du mot « histoire ».

2. Sur l'importance centrale de la *Detectio* dans l'acte d'accusation contre Marie Stuart, voir en particulier John Hosack, *Mary, Queen of Scots, and her accusers* (Édimbourg, W. Blackwood, 1869), 434–6 ; John D. Staines, *The Tragic Histories of Mary Queen of Scots 1560–1690* (Londres et New York, Ashgate, 2009), 27–50, dx.doi.org/10.4324/9781315236766.

3. W.A. Gatherer, *The Tyrannous Reign of Mary Stewart* (Édimbourg, The University Press, 1958), 16–17.

préexistence, en amont de cet assassinat, d'une liaison adultère de la reine avec le Comte de Bothwell, devenu son troisième époux trois mois après l'assassinat de Darnley, en juin 1567. Traduit d'abord en anglais, puis en anglo-écossais<sup>4</sup> et publié chez l'imprimeur Robert Lekprevik à Édimbourg, le texte de la *Detectio*, enrichi de *l'Actio contra Mariam*, qui reprend les faits dans une perspective de débat judiciaire, puis d'un *Epilogus* et de diverses *Literae* de la reine à Bothwell, est finalement traduit en français et publié sous la forme de *L'Histoire* en 1572.

Certains traits originaux distinguent d'emblée la traduction française : le texte s'ouvre sur une Adresse au lecteur, qui lui est propre, avant *L'Histoire*<sup>5</sup> proprement dite et le *Plaidoyé [sic] contre Marie*<sup>6</sup>, suivis de l'ensemble complet des pièces à conviction. Puis, second élément inédit de cette version française,

4. Nous renvoyons, pour ce qui est de la disposition des copies contemporaines, à I.D. McFarlane, *Buchanan*, (Londres, Duckworth, 1981), 511–12 et 517, ainsi qu'à l'étude très détaillée d'Armel Dubois-Nayt, « Les traductions en langue vernaculaire de la *Detectio* de George Buchanan », *Études Épistémé* 23 (2013), DOI : 10.4000/episteme.266.

A. Dubois-Nayt y retrace *l'histoire* la publication de la *Detectio* et de ses traductions, étayant son propos par une analyse linguistique très précise des traductions, en insistant particulièrement sur les variantes de l'anglo-écossais dans l'édition de Robert Lekprevik en 1571.

5. Nous utilisons désormais l'abréviation *L'Histoire* pour nous référer à ce qui correspond précisément à la traduction de la *Detectio* dans le recueil, cette narration commençant à la page 4, et dont le titre a été repris mot à mot pour servir de titre à l'ensemble au recueil : « Histoire de Marie Royne d'Escoce, touchant la conjuration faite contre le Roy & l'adultere commis avec le Comte de Bothvvel, histoire vrayement tragique, traducte de Latin en François ».

6. Ces deux premiers textes, après l'adresse au lecteur, s'étendent jusqu'à la page 49 de l'ouvrage qui en compte 87. À leur suite viennent diverses pièces en annexe, à commencer par le « Discours de la procedure, tenue pour l'absolution du Conte de Bothvvel », assorti de la reproduction des lettres de Lennox, père de Darnley, à la reine d'Écosse, la suppliant de considérer la thèse de la culpabilité de Bothwell et de ses complices, dont Lennox donne la liste (59–60) ; figurent aussi au dossier les noms des « juges deputez pour l'absolution du Conte de Bothvvel ». Le dossier de la procédure est suivi de la traduction de « Lettres de la Royne d'Escoce escrites au Conte de Bothvvel, contenant le desseing du meurtre commis puis apres » (61–70) ; puis viennent d'autres lettres à Bothwell, avant la dernière partie intitulée « Autres lettres en rime Française, en forme de sonnets, qu'elle lui écrivit avant que de l'épouser, voire durant que le Roy vivait encores, & au paravant le divorce d'entre luy & sa femme, selon que les paroles mesmes le portent, d'autant qu'elle se declare devoir estre preferée en amour à la femme de Bothvvel » : il s'agit ici (74–77) des fameux « Casket sonnets », douze sonnets présentés comme ayant été retrouvés dans une mystérieuse cassette appartenant au Comte de Bothwell et comme étant de la main de Marie Stuart, écrivant à celui qui est supposé n'avoir alors été que son amant ; quelques pièces supplémentaires à verser au dossier suivent, dont des « placards et proclamations du complot affichez par Bothvvel ».

le texte s'achève sur un « Sommaire recueil des conspirations faictes par la Royne d'Escosse contre la personne, & l'estat de la Royne d'Angleterre ».

Mais l'histoire du texte se complique encore en raison du flou qui entoure le lieu de sa publication et le nom de son traducteur. En effet, le paratexte éditorial indique clairement le nom de Thomas Vvaltem, comme éditeur, et la ville d'Édimbourg, comme lieu de la publication. Or le nom de cet éditeur semble parfaitement fantaisiste, si l'on en croit James Anderson, qui publie en 1727 un recueil de documents relatifs à l'histoire de la reine d'Écosse et affirme que le livre a été publié en France, bien qu'il ait été présenté comme ayant été imprimé à Édimbourg, où, note-t-il, jamais il n'y eut d'imprimeur du nom de Thomas Vvaltem<sup>7</sup>.

La confusion qui entoure la publication de ce texte en français n'a rien de surprenant : elle est typique de la littérature pamphlétaire à laquelle *L'Histoire* se rattache, qui s'est révélée particulièrement productive dans les années qui ont immédiatement précédé et suivi la déposition de la reine d'Écosse<sup>8</sup>. Les auteurs et éditeurs de ces textes jouent à dessein sur les lieux de publication, les noms des auteurs et même la langue de publication, pour mieux semer le doute dans l'esprit de leurs adversaires et mieux se protéger eux-mêmes dans des circonstances périlleuses. En particulier, la traduction en vernaculaire anglo-écossais de la *Detectio*<sup>9</sup>, présentée comme imprimée à Édimbourg par l'éditeur Robert Lekprevik, et dont on ne sait pas de façon définitive si elle a pu

7. James Anderson, *Collections Relating to the History of Mary, Queen of Scotland: Containing a Great Number of Original Papers Never Before Printed. Also a Few Scarce Pieces Reprinted, Taken from the Best Copies* (Édimbourg, Mosman et Brown, 1727), volumes 1 à 2, introduction, IV.

Le nom de Waltem est par ailleurs attesté dans l'histoire du XV<sup>e</sup> siècle : un écuyer anglais très valeureux dans le combat contre les Écossais, répondant à ce même nom de Thomas Waltem, apparaît dans les *Chroniques* de Jean Froissart, « grand, fort, hardi et entreprenant » et qui « ne se daigna oncques rendre ni fuir ». Voir *Les Chroniques de Sire Jean Froissart qui traitent des merveillesuses emprises, nobles aventures et faits d'armes advenus en son temps en France, Angleterre, Bretagne, Bourgogne, Escosse, Espagne, Portingal et ès autres parties* (Nouvellement revues et augmentées d'après les manuscrits avec notes, éclaircissements, tables et glossaire, par J. A. C. Buchon, Paris, A. Desrez, 1835), 1388.

8. Voir John Scott, *A bibliography of works relating to Mary, Queen of Scots: 1544–1700* (Édimbourg, imprimé pour la Société Bibliographique d'Édimbourg, 1896), 25–110. Nous renvoyons également à l'étude très complète de cette littérature pamphlétaire en Écosse, en Angleterre et en France de J. E. Phillips, *Images of a Queen : Mary Stuart in sixteenth-century literature* (Berkeley : University of California Press, 1964).

9. *Ane detectioun of the doingis of Marie Quene of Scottis tuiching the murther of hir husband, and hir conspiracie, adulterie, and pretensit mariage with the Erle Bothwell. And ane defence of the trew Lordis,*

être l'œuvre de Buchanan lui-même ou s'il faut considérer qu'elle est l'œuvre de l'Anglais Thomas Wilson, en collaboration avec William Cecil, a peut-être en fait été imprimée à Londres ; l'indication de l'impression à Édimbourg pourrait alors être considérée comme une falsification destinée à brouiller les pistes et à recouvrir les traces de l'implication anglaise dans la traduction, comme dans la publication de ce texte, en faisant soupçonner le parti écossais ennemi de la reine d'être à l'origine de sa publication<sup>10</sup>.

En ce qui concerne la publication elle-même, il semble que le processus d'élucidation du lieu précis où celle-ci a été effectuée et de l'identité du traducteur se soit étalé sur plus de trois siècles. En 1896, dans sa bibliographie commentée des œuvres relatives à l'histoire de Marie Stuart, J. Scott est en mesure d'apporter quelques éléments déterminants<sup>11</sup>. S'appuyant sur des études historiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>, il réaffirme le caractère fantaisiste de l'impression à Édimbourg, et mentionne sans toutefois l'appuyer, l'hypothèse plus récente d'une impression à Londres sous la houlette de William Cecil, avant d'opter finalement pour la thèse la plus probable selon lui, celle d'une impression à La Rochelle. Il tire cette conclusion d'un extrait de l'avertissement au lecteur d'un livre publié peu après *L'Histoire*, toujours en 1572, en réponse directe aux accusations contre la reine d'Écosse, sous le titre de *L'innocence de la tresillustré tres-chaste, et debonnaire princesse, Madame Marie royne d'Escosse*<sup>13</sup>. John Scott cite le passage en question, qui fait référence à la reine d'Écosse et au

---

*mantenaris of the kings grace actioun and authoritie. Translatit out of the Latine quhilke was writtin be M.G.B., Imprintit at Sanctandros : Be Robert Lekpreuik, Anno. Do. M. D. LXXII. [1572].*

10. Nous renvoyons là encore à l'article d'A. Nayt précité, § 9, pour les détails de ces controverses complexes, au sein desquelles encore une fois personne n'a pu trancher de manière définitive, vu l'éloignement temporel et la difficulté présentée par un complexe réseau de fausses pistes tissé par les principaux intéressés.

11. John Scott, 27.

12. Malcolm Laing, *History of Scotland*, (Londres, A. Strahan, 1819, Vol. I), 262 ; Goodall, *Examination of the Letters said to be written by Mary Queen of Scots to James, Earl of Bothwell*, (Édimbourg, Manners and Miller, 1754, vol. I), 38.

13. John Scott, 27–28. Le titre complet de l'ouvrage est *L'Innocence de la tresillustré tres-chaste, et debonnaire princesse, Madame Marie royne d'Escosse : Ou sont amplement refutées les calomnies faulces, & impositions iniques, publiées par un liure secrettement diuulgué en France, l'an 1572. touchant tant la mort du Seigneur d'Arley son espoux, que autres crimes, dont elle est faulcément accusée. Plus, vn autre discours auquel sont descouertes plusieurs trahisons tant manifestes, que iusques icy, cachées, perpetrées par les mesmes calomniateurs.*

duc de Norfolk, et aux nombreux pamphlets diffamatoires dont l'auteur estime que ces derniers ont été injustement la cible :

Veu qu'on les a privez de leur liberté personnelle, denigrez en leur honneur, & reputation qu'ils auoyent aquire envers tous les Princes Chrestiens, & cecy, avec une infinité de faux raports, parolles scandaleuses, & libelles diffamatoires, espars et publies par tout : et notamment un, imprimé du 17 Feburier 1572, enuoyé secretement, & à cachette exposé par la France, contre celle Royne d'Escosse... Fut faite (dis-ie) un libelle, aiant ce titre Histoire de Marie royne d'Escosse, touchant la coniuration faite contre le roy &c. Et iceluy premierement composé (comme il me semble) par George Buchanan Escossoys & depuis traduit en langue François par un Huguenot, Poitevin (advocat de vocation) Camuz soy disant gentilhomme, & un des plus remarquez seditieux de France.

L'auteur (anonyme) de cet avertissement semble être parfaitement renseigné, même s'il fait état d'un léger doute quant à l'attribution, pourtant parfaitement correcte, du texte source de l'*Histoire* à George Buchanan. En tout cas l'attribution à un huguenot de la traduction du texte de Buchanan semble s'imposer, si l'on se réfère à l'avis au lecteur placé en exergue de l'*Histoire*, texte singulier propre à cette seule version du texte de la *Detectio*. Dans cette adresse « au lecteur débonnaire », le traducteur ne se contente pas d'introduire son texte de façon assez cavalière, « ceste petite histoire » qui, annonce-t-il avec une certaine gourmandise, présente, à un niveau jamais encore atteint, de nouveaux « exemples insignes & memorables d'aucunes cruautez, executées par des femmes à l'encontre de leurs marys ».

Toute l'adresse au lecteur est informée par le contexte des guerres civiles en France au moment de la publication de ce texte, celui d'une trêve fragile depuis l'édit de Saint-Germain, signé en août 1570 à l'issue de la troisième guerre de religion. Les tensions restent vives et l'atmosphère lourdement chargée entre catholiques et protestants au début de cette année 1572, qui verra en août la culmination de la violence dans la nuit de la Saint-Barthélémy. L'auteur de l'adresse au lecteur explique ainsi la déliquescence morale de la reine par ses origines familiales du côté maternel, c'est-à-dire celles qui la rattachent à la maison de Guise, en une attaque violente fustigeant la « cruauté » et « l'impudicité » qui caractérisent selon lui cette famille. Mais il fait allusion

aussi, en évitant volontairement de citer son nom de peur de faire de lui un « second Erostrate », à la responsabilité de « celui qui est la source, & origine de toutes les guerres, cruautés & meurtres inhumains advenuz depuis 15. au 16. ans en la plupart de l'Europe », évocation à travers laquelle se lit la référence au roi d'Espagne Philippe II, honni par les Protestants pour l'aide qu'il apporte au parti catholique en France, sous la forme d'un soutien actif au clan des Guise.

Si l'on résume le parcours du texte de la *Detectio*, de sa première version en latin sous la plume de George Buchanan, à cette traduction française attribuée à un huguenot poitevin, on voit se sédimenter au fur et à mesure des publications successives dont fait l'objet cet acte d'accusation contre la reine d'Écosse, les intérêts nationaux les plus divers, du gouvernement anglais au parti du roi en Écosse, de la reine Élisabeth d'Angleterre au parti huguenot en France. Chaque nouvelle publication pose la question du destinataire du texte, du public particulier auquel elle était destinée, et l'*Histoire* ne fait pas exception à la règle, d'autant plus qu'elle représente la seule version connue du texte sur le continent. Mais si elle constitue bien la première (et la seule) traduction du texte de la *Detectio* en français, cette version n'est pas la première à avoir été diffusée en France : la première traduction en langue vernaculaire – la traduction en anglo-écossais de 1571 – avait déjà circulé sous le manteau à la Cour où elle avait été introduite par un ambassadeur, en même temps que la version latine originale du *De Maria*, dès la fin de l'année 1571<sup>14</sup>.

Il s'agissait alors, par la circulation de ce texte en France, de contrecarrer les pressions exercées par le roi de France sur la couronne d'Angleterre pour faire libérer la reine d'Écosse, dans le contexte immédiat de la révélation du complot de Ridolfi, qui visait, par le mariage projeté de Marie Stuart et du comte de Norfolk, à assurer la restauration du catholicisme par l'assassinat d'Élisabeth et son remplacement par Marie.

Lorsque la traduction française est mise en circulation, sans doute dans la seconde moitié de février 1572, la situation demeure extrêmement tendue

14. Voir A. Dubois-Nayt, § 9: « Sur la base d'un témoignage de l'époque, on considère également que l'Ambassadeur anglais qui avait introduit la version anglo-écossaise à la Cour de France sous le manteau l'avait fait déjà dans le but d'élargir le lectorat potentiel du texte en le rendant accessible à ceux qui n'auraient pas maîtrisé suffisamment le latin pour en comprendre la version originale, mais auraient pu en revanche maîtriser suffisamment l'anglais pour comprendre cette nouvelle traduction ». L'auteur renvoie aux Calendar State Papers CSP (Foreign), 1572–1574, 14.



en Angleterre et en Écosse, toujours dans le contexte des retombées de la découverte du complot de Ridolfi : en janvier 1572, la reine Élisabeth convoque le Parlement – sous l'injonction pressante du Privy Council dirigé par William Cecil – pour décider du sort des principaux protagonistes du complot, la reine d'Écosse, accusée de trahison, et le comte de Norfolk, comme complice. Si la reine d'Angleterre refuse à ce moment-là de condamner à mort sa cousine, elle donne des ordres pour que soit promulguée une ordonnance l'excluant de la succession du trône d'Angleterre, et signe en revanche le décret d'exécution du comte, qui sera pendu le 2 juin suivant.

Dans ce contexte dramatique, la tournure des événements ne pouvant qu'accroître l'inquiétude et le mécontentement du gouvernement français, on peut comprendre la publication et la diffusion de la version française de la *Detectio* comme un exemple parmi d'autres de la production pamphlétaire du parti anglais à la tête duquel se trouvait William Cecil. Celui-ci avait toujours pour but de noircir la réputation de la reine d'Écosse, mais cette fois, le libelle cherchait à avoir un impact sur l'opinion publique française, en ciblant le lectorat le plus large possible, un lectorat qui n'aurait pas eu accès aux précédentes versions du texte déjà mises en circulation en France à la fin de l'année 1571, en latin et en anglo-écossais. Il faut considérer en effet qu'en 1572, la reine d'Écosse avait quitté la France depuis onze ans déjà, une période de temps assez considérable dans la vie publique à l'époque : si le roi et la Cour suivaient toujours de très près les rebondissements de la situation en Angleterre et en Écosse, le public français plus large, que l'*Histoire de Marie Royne d'Escosse*, pouvait toucher en 1572, comportait aussi forcément un nombre important de nouveaux venus, trop jeunes au moment du mariage puis du veuvage de l'ancienne reine de France pour se souvenir d'elle ou pour s'être intéressés à son sort au point d'avoir suivi de façon détaillée la chronologie des événements depuis le retour de la reine en Écosse.

### Du dossier d'accusation au recueil

Mais au-delà de cet aspect important de l'élargissement du public destinataire du texte, et de son inscription dans un autre contexte national, politique et religieux, nous faisons ici l'hypothèse que la traduction du texte de la *Detectio* en français opère un déplacement fondamental en ce qui a trait à la nature du texte lui-même. Il semble que le texte, dans sa version française, manifeste un

passage du politique au littéraire, par un effet de recueil achevé dans ce dernier avatar du texte de la *Detectio*, résultat d'une construction progressive au fil des publications diverses du manuscrit en différents idiomes.

Le texte de la *Detectio* s'est en effet trouvé accompagné, au fil de ses publications successives, de documents en annexe apposés à la fin de l'ouvrage comme des preuves documentaires de l'acte d'accusation qu'il constitue. Ce sont d'abord trois lettres de la reine d'Écosse qui sont ainsi jointes à l'acte d'accusation, puis l'édition de l'ouvrage se trouve par la suite augmentée de divers documents officiels, ayant trait aux retombées juridiques en Écosse de l'assassinat de Lord Darnley ; et surtout, à partir de la publication du texte en anglo-écossais chez Robert Lekprevik, les annexes s'enrichissent de douze lettres en forme de sonnets, censées avoir été écrites par la reine à son amant Bothwell avant l'assassinat de son second mari. Ces textes, dont l'authenticité reste à ce jour tout à fait incertaine, sont plus connus en anglais sous le nom de Casket sonnets, référence à la cassette en métal précieux dans laquelle ils sont censés avoir été recueillis lors d'une perquisition dans les effets personnels de Bothwell menée par les Lords rebelles écossais en juin 1567. Ces derniers cherchaient à justifier la déposition de la reine en apportant des preuves de la culpabilité de Bothwell et de la complicité de la reine.

Notre propos n'est pas d'entrer dans le débat de l'authenticité des sonnets de la cassette, qui a déjà fait l'objet de nombreuses études, même si leurs résultats restent à ce jour, et resteront sans doute, indécidables<sup>15</sup>. Il n'est pas non plus utile d'ajouter au riche appareil critique qui s'est développé, après des

15. L'établissement de l'identité de l'auteur, ou des auteurs, des sonnets, reste, en l'état des documents connus et de la recherche bibliographique, sujet à conjectures. Les premières copies manuscrites connues (ou plus précisément, les documents manuscrits les plus anciens présentés comme des copies des sonnets originaux) ne sont pas de la main de Marie Stuart, ce qui ne permet pas d'établir en toute certitude l'existence même d'un document-mère de la main de la reine. Pour un rappel extrêmement clair et détaillé de l'histoire du texte des sonnets, voir Irène Fasel, *Les écrits en vers de Marie Stuart. Édition critique des autographes, augmentée de la transmission de l'œuvre poétique et de la réception littéraire de la figure de Marie Stuart* (thèse de doctorat, Université de Fribourg (Suisse), 2019), 46–49. Jennifer DeVos apporte à ce débat un élément de contexte fort intéressant, dans une étude récente qui se fonde pourtant, pour l'essentiel, sur l'hypothèse de l'attribution des sonnets à Marie Stuart. Sa thèse propose une analyse intertextuelle de ce texte dans le contexte de la production poétique française dans la seconde moitié du seizième siècle, dans une étude très éclairante de l'influence en particulier des Héroïdes sur la rhétorique des sonnets : Brantôme et Ronsard considéraient, au vu de la connaissance qu'ils avaient du talent poétique de la reine, que les sonnets étaient « trop grossiers et mal polis pour

siècles de négligence regrettable, autour des sonnets comme objets littéraires<sup>16</sup>. Il est cependant nécessaire de rappeler brièvement les grands traits de l'histoire dans laquelle s'inscrivent ces adjonctions au texte de la *Detectio*. En février 1567, Lord Darnley, second époux de la reine, est assassiné à Édimbourg, après plus de cinq ans d'une union malheureuse, dans des circonstances qui n'ont pas encore été entièrement élucidées. La reine et Bothwell, que les ennemis de la reine présentent alors comme son amant depuis plusieurs mois, sans qu'aucun document ni témoignage historique n'ait permis à ce jour de corroborer ou d'infirmer cette accusation avec certitude, furent présentés par leurs détracteurs, au moyen de force placards et pamphlets, comme les auteurs du complot. Bothwell fut jugé, mais finalement acquitté du crime. Quelque temps après son acquittement en mai 1567, Bothwell enleva la reine qu'il séquestra dans son château de Dunbar, où il est établi avec une quasi-certitude qu'il la viola, peut-être dans le but, selon une hypothèse avancée par plusieurs historiens, de la forcer au mariage, et de parvenir ainsi à monter sur le trône écossais. Mais si Bothwell parvint effectivement à épouser Marie Stuart le 15 mai 1567, après avoir obtenu un divorce expéditif de son épouse Jean Gordon, moins d'un mois plus tard, en juin 1567, la reine fut arrêtée par les Lords écossais et Bothwell fut obligé de fuir jusqu'au Danemark où il finira ses jours, emprisonné lui aussi, dans de très sombres circonstances.

---

estre sortis de sa belle boutique ». Voir Jessica DeVos, « Authenticity, Artifice, and Ovid's *Heroides* in Mary Stuart's Casket Sonnets », *French Studies* 71.4, (2017) : 489–508, dx.doi.org/10.1093/fs/knx157.

16. Ces études ont eu le grand mérite de mettre en lumière l'œuvre poétique de Marie Stuart, qui n'avait jamais fait l'objet, jusqu'au début du XXI<sup>e</sup> siècle, d'une étude critique en bonne et due forme, et qui bien que très modeste en nombre pour les pièces qui peuvent lui être attribuées incontestablement, n'en est pas moins remarquable sur le plan littéraire. Et quelle que soit l'origine des sonnets de la cassette, il n'en demeure pas moins qu'ils constituent un document tout à fait digne d'intérêt sur un plan littéraire et historique, au-delà du contexte de vaudeville tragique dont ils sont issus. Voir en particulier S. Dunnigan, 2002, *Rewriting the Renaissance language of love and desire : the "bodily burdein" in the poetry of Mary, Queen of Scots et Eros and poetry at the courts of Mary Queen of Scots and James VI* (Londres, Palgrave Macmillan, 2002), Rosalind Smith, « Reading Mary Stuart's casket sonnets: reception, authorship, and early modern women's writing », *Parergon* 29.2 (2012), 149–173, dx.doi.org/10.1353/pgn.2012.0141; W. Calin, *The lily and the thistle. The French tradition and the older literature of Scotland : essays in criticism* (North York, University of Toronto Press, 2013) 225–235; Jessica DeVos, « Authenticity, Artifice, and Ovid's *Heroides* in Mary Stuart's Casket Sonnets », *French Studies* 71.4 (2017), 489–508 ; et François Rigolot, « When Petrarchan Errors Become Political Crimes: Mary Stuart's French Sonnets to Bothwell », *Writers in Conflict in Sixteenth-Century France: Essays in Honour of Malcolm Quainton*, Elizabeth Vinestock et David Foster (dir.) (Durham, Durham University, 2008) 37–50.

C'est au milieu de ce mois de grande tension politique et de bouleversements dramatiques dans la vie de la reine d'Écosse que se situe donc la « découverte » des sonnets de la cassette. Ces pièces jointes, essentielles à l'acte d'accusation de la *Detectio*, ont pour effet de constituer avec le texte principal une forme de recueil dont la cohérence reposerait non sur une unité auctoriale, mais sur une unité thématique et sur le faisceau de convergences que dessine l'ensemble de ces pièces, vers une thèse unique : celle de la culpabilité de la reine d'Écosse.

Les spécialistes de la poétique du recueil littéraire mettent en lumière la question centrale de *ce qui*, ou de *qui* fait le recueil<sup>17</sup>. Interrogeant essentiellement le rapport du tout et de ses parties, du fragment et de l'ensemble, le recueil est traversé par une double tension qui le partage entre une tendance à l'éparpillement et une capacité de regroupement. Selon René Audet, qui analyse la notion de cohérence du recueil dans le cadre particulier de l'étude du recueil de nouvelles, « [...] le recueil se définit généralement comme un ensemble de textes dont l'autonomie de chacun compromet la cohésion globale du regroupement dans une tension problématique<sup>18</sup> ». Cette tension problématique, qui produit la cohésion même de l'ensemble en même temps qu'elle menace d'y mettre fin, se retrouve dans une série de tensions entre continu et discontinu, ouverture et clôture d'un texte qui regroupe en un ensemble clos des éléments que la lecture éparpille et regroupe à sa guise, élaborant au fil de sa découverte des liens internes entre les différentes parties, ce que René Audet définit comme un « hypertexte » mouvant, au-delà de l'architecture fixe du recueil.

*L'Histoire de la reine* peut dans cette perspective se définir comme un recueil, ensemble de textes épars et divers du point de vue auctorial et formel, mais regroupés par une même visée qui les unit, et qui est de convaincre le lecteur de la culpabilité de la reine d'Écosse en apportant, sous la forme d'un faisceau de documents concordants, la preuve de sa dépravation morale, essentiellement liée à une sexualité débridée dont l'objet se serait fixé de façon dénaturée sur la personne de Bothwell.

17. Voir en particulier, Irène Langlet, « Parcours du recueil » dans *Le recueil littéraire : Pratiques et théorie d'une forme*, I. Langlet (dir.) (Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003), 11–18. I. Langlet souligne que « les enjeux d'une théorie du recueil touchent [...] à des concepts centraux de la théorie littéraire : l'auteur, l'œuvre, le texte (son unité, sa cohérence), le genre, la logique du sens et de la fiction s'y trouvent interrogés. »

18. R. Audet, « Pour une lecture hypertextuelle du recueil de nouvelles », *Études littéraires* 30.2 (1998), 70.

Si l'adjonction au texte original de la *Detectio* d'un certain nombre de documents annexes n'est pas propre au texte de l'*Histoire*, on trouve dans cette dernière version l'aboutissement le plus achevé d'un processus progressif qui s'opère au fil des publications successives du texte. Cet aboutissement se manifeste par l'encadrement des textes du recueil par deux documents qui ne figurent que dans l'*Histoire*, et qui ne se trouvent dans aucune des versions antérieures du texte en latin ou en langue vernaculaire : il s'agit d'une part de l'adresse au lecteur débonnaire, qui ouvre le texte, et d'autre part, clôturant le recueil, d'un court texte de conclusion intitulé « Sommaire recueil des conspirations faictes par la Royne d'Escosse contre la personne, & l'estat de la Royne d'Angleterre ».

L'emploi du mot recueil est ici particulièrement intéressant : il est évidemment employé au sens de résumé, récapitulation des preuves recueillies, mais sans que l'on puisse pour autant évacuer la référence au sens d'« ouvrage réunissant des écrits », attesté dès 1532<sup>19</sup>. On serait tenté d'y voir la marque du fait que l'auteur du Sommaire<sup>20</sup> était conscient de l'effet-recueil produit par le rassemblement de ces textes. Peut-être était-il également sensible à la disjonction de ces pièces à conviction hétéroclites, comme au fait qu'elles avaient fini par former un ensemble de pages conséquent, dont la longueur était à même de décourager le lecteur, et de nuire aussi à l'impact du message qu'il s'agissait de faire passer en France. Dans cette publication française de 1572 en effet, les annexes occupent un nombre de pages presque égal à celui du texte original de la *Detectio* qui en constitue toujours la pièce maîtresse, la narration des faits à charge fournissant un cadre aux pièces documentaires disjointes, les tenant ensemble, seule garante de leur unité, et commentaire de leur formation en recueil.

On peut donc voir dans ce texte clausulaire inédit du Sommaire la volonté de renforcer la reliure symbolique et abstraite du recueil par une conclusion qui, bien que séparée du texte de la *Detectio* par quarante pages de pièces à conviction, en constitue une continuation finale, resserrant ainsi les liens entre les différentes parties du paratexte ou discours-cadre (adresse au lecteur,

19. Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), consultable en ligne, fait remonter à 1532 la première attestation du mot recueil au sens littéraire de recueil de textes, dans la référence à l'ouvrage assemblé par Clément Marot à partir d'une sélection de poèmes de son père, intitulé *Recueil de Jean Marot*.

20. Scott, 27.

*Detectio*, titres des parties en annexe, et enfin « Sommaire recueil »). L'auteur du Sommaire y récapitule en termes définitifs le portrait au vitriol d'une reine « ingrate & indigne » qui s'est « toujours démontrée par ses actions ennemie capitale de la Royné d'Angleterre », par ses « mauvais deportmens, inhumanitez, & autres crimes ». Le but ultime de ce texte de nature quasi journalistique est aussi d'apporter une mise à jour concernant les événements tout récents des suites judiciaires du complot de Ridolfi, en particulier concernant le procès et la condamnation à mort du Duc de Norfolk le 16 janvier 1572, soit un mois à peine avant la publication de l'*Histoire de la Royné*.

La présence de ce texte additionnel du « Sommaire recueil » renforce l'effet de recueil à deux niveaux : d'abord par l'effet de clôture qu'il permet, symétriquement à l'ouverture opérée par l'adresse au lecteur, mais aussi par le renforcement de l'unité thématique de l'œuvre que représente la référence au complot de Ridolfi. Le parallèle entre les deux affaires est rendu plus frappant encore par l'art de la concision manifesté par l'auteur du « Sommaire recueil » dans l'exposé des grandes lignes du complot de Ridolfi, qui reprend l'essentiel des thèmes développés dans l'affaire de la liaison adultère avec Bothwell et de l'assassinat de Darnley : un complot visant l'assassinat de la reine d'Angleterre, après celui du mari de la reine d'Écosse ; un projet de mariage entre les commanditaires de l'assassinat et enfin le projet de leur installation sur le trône. Même l'échec ultime de ce nouveau complot renforce le parallèle avec l'affaire de l'assassinat de Darnley, rappelant que si le mariage de la reine d'Écosse avait bien pu avoir lieu, les Lords écossais auraient tôt mis fin au projet qu'entretenait Bothwell de monter lui-même sur le trône.

Ces deux textes, liminaire et clausulaire, jouent donc un rôle déterminant dans la constitution de l'hypertexte du recueil, pour reprendre le mot de René Audet, encadrant la *Detectio* qu'ils annoncent et prolongent dans une unité qui soutient l'ensemble du recueil et en renforce l'armature. Il est pourtant fort probable que ces deux textes inédits soient attribuables à deux auteurs différents. L'identité de l'auteur du « Sommaire recueil » n'a, en effet, pas pu être établie avec certitude : étant donné l'absence de ce texte dans l'original latin, ainsi que dans les différentes versions en langue vernaculaire qui préexistent aux événements dont le Sommaire rend compte, on ne peut donc pas considérer que le Sommaire fasse partie de la « traduction de latin en français » présentée dans l'adresse au lecteur par le traducteur lui-même. Bien que J. Scott rejette l'hypothèse voulant que William Cecil ait été directement lié à l'élaboration

de cette publication en français, il reconnaît cependant que le gouvernement de Londres – peut-être par l’entremise de Cecil ou de Thomas Wilson – a forcément eu part à l’ajout de ce Sommaire, étant donné que ce texte comporte des renseignements extrêmement précis touchant à une actualité très récente, auxquels n’aurait pu avoir accès un Français non établi en Angleterre. Il faut noter cependant que J. Scott ne développe nullement les aspects pratiques et matériels de la collaboration par laquelle aurait pu se négocier l’ajout du Sommaire.

Un aspect peut-être anecdotique tend toutefois à renforcer la thèse de la non-identité du traducteur et de l’auteur du « Sommaire recueil ». Dans la liste des personnalités impliquées par le soutien offert à la reine d’Écosse dans le projet criminel de Ridolfi, le roi d’Espagne est explicitement mentionné – référence, on s’en souvient, que l’auteur de l’adresse au lecteur s’était bien gardé de faire explicitement, pour ne pas participer involontairement à l’inscription dans la mémoire collective du nom d’une personnalité si honnie. On ne retrouve rien de tel dans le texte du Sommaire, ce qui semble décidément venir corroborer la thèse de deux auteurs différents, le second apparaissant, dans la mention tout à fait factuelle qu’il fait du roi d’Espagne, bien loin de l’emphase stylistique déployée dans l’adresse au lecteur par le traducteur qui voulait à tout prix éviter de prononcer son nom.

Les pièces jointes au texte original de la *Detectio* pour former l’*Histoire de la Roynne* dans son entièreté ne sauraient donc être réduites à un élément purement paratextuel, documentaire ou judiciaire. Elles forment un effet de recueil par la constitution d’une unité thématique renforcée par un réseau de références intertextuelles qui contribuent à construire la cohérence interne du recueil littéraire ainsi constitué. Car c’est bien de littérature qu’il s’agit ici, au cœur même du discours à la visée éminemment politique qui en constitue le centre<sup>21</sup> : l’effet de recueil transforme la nature du texte même, en le faisant passer du politique au littéraire, par le déplacement qu’induit la formation d’un hypertexte qui naît des échos thématiques, stylistiques et formels que l’on retrouve à divers endroits du recueil.

21. Sur l’intrication essentielle du politique et du littéraire dans les sonnets eux-mêmes, voir F. Rigolot, 2007, 37–50, et Peter C. Herman, « Mary, Queen of Scots and the Poetics of Monarchy », *Royal Poetrie. Monarchic verse and the political imaginary of early modern England* (Ithaca et Londres, Cornell University Press, 2010), 52–98.

Réfléchissant sur le « caractère de clôture [...] étranger au langage parlé » qui définit toute forme d'écriture, Barthes voit la spécificité de l'écriture par rapport à celle du langage parlé, dans la présence, au sein de l'écriture, d'une « intention qui n'est déjà plus celle du langage<sup>22</sup> », celle d'un regard porté par celui qui écrit au-delà du langage et de la communication. Ce regard, poursuit-il, peut dans le cas de l'écriture politique, se définir comme « la menace d'une pénalité », par opposition à ce qui pourrait constituer ce regard dans l'écriture littéraire, qui serait de l'ordre d'une « passion du langage<sup>23</sup> ». Si l'on considère l'intention de l'auteur du recueil que constitue l'*Histoire de la Roynne*, il apparaît manifeste que ce recueil, en ce qu'il vise la propagation de la thèse de la culpabilité de la reine d'Écosse et de sa dépravation morale, en Angleterre d'abord, puis en Écosse et enfin en France, entre clairement dans le cadre de la « menace d'une pénalité », qui définit selon Barthes l'au-delà du langage dans les écritures politiques. La destruction concertée de la réputation de la reine d'Écosse et la démonstration de son incapacité essentielle et définitive, du fait de ses manquements à la morale et de ses crimes, à la noble fonction de souverain, visent à précipiter la condamnation effective de la reine d'Écosse par sa cousine la reine d'Angleterre, et à exonérer du même coup les Lords rebelles responsables de sa déposition et sommés de s'en expliquer, au prix de leur vie (ainsi que de celle de Buchanan lui-même, l'ancien protecteur de la reine, maintenant acquis au parti protestant, qui a mis ses talents littéraires au service de leur cause), enjeu de la décision ultime d'Élisabeth, autant que la vie de la reine d'Écosse.

Mais si l'acte délibéré de la constitution du recueil en fait un texte politique, par la formation composite d'un acte d'accusation entouré par un discours-cadre liant ensemble les divers textes documentaires présentés comme autant de pièces à conviction, et destinés à influencer la reine d'Angleterre et son gouvernement, tout autant que le public en Angleterre, en Écosse ou en France, c'est dans le processus de lecture lui-même que le texte se construit en recueil littéraire. La notion de recueil touche en effet, comme le fait très justement remarquer Irène Langlet, « autant au geste créateur qu'à la tactique interprétative [...]. Le lecteur a toujours le dernier mot<sup>24</sup> ». L'architecture

22. Roland Barthes, *Le degré zéro de l'écriture*, suivi de *Nouveaux essais critiques* (Paris, Seuil, 1972), 18–19.

23. Barthes, 19.

24. I. Langlet, 2003, 7.



du recueil dépend donc en dernière instance des circuits interprétatifs que le lecteur peut y dessiner. Or, dans le jeu des relations intertextuelles et des échos internes qui s'esquissent de la *Detectio* aux sonnets, et de l'adresse au lecteur au « Sommaire recueil », par-delà la disjointure des pièces annexes, lettres de cachet, récit de procès, liste de noms, etc., le lecteur de l'*Histoire de la royne* finit par dépasser le niveau de l'écriture politique qui avait pourtant guidé l'élaboration du texte, pour définir un parcours de lecture qui révèle la cohérence littéraire du recueil.

### L'effet-recueil dans le contexte littéraire français

Cependant, de la même façon que la réflexion sur la finalité politique de la publication d'une version française de la *Detectio* nécessite de s'interroger sur l'identité du public destinataire du texte, et sur les spécificités du contexte politique et religieux au moment de la publication, la reconstitution et l'analyse des circuits de lecture suggérés par l'architecture du recueil doit faire intervenir l'étude plus précise du contexte littéraire en France au début de l'année 1572. L'effet de recueil littéraire nous paraît en effet avoir pu être particulièrement renforcé, pour le lecteur français du début des années 1570, par le contexte spécifique, sur le plan de l'histoire littéraire, de la publication de cette version française de la *Detectio*.

L'étude du contexte littéraire immédiat de la constitution de ce recueil impose de mentionner tout d'abord un recueil célèbre dont la publication à Lyon en 1555 avait fait grand bruit, et ne pouvait pas avoir échappé au traducteur de l'*Histoire de la royne*, ni à ses lecteurs. Il s'agit des *Œuvres de Louise Labé lyonnaise*, recueil poétique regroupant une lettre-préface, suivie d'un Débat de Folie et d'Amour, de trois élégies, et de deux ensembles de vingt-quatre sonnets : vingt-quatre sonnets d'une voix poétique féminine identifiée comme l'auteur figurant sur la page-titre du recueil, cette Louise Labé lyonnaise, à la fois poète et amante, lamentant l'abandon amoureux de son amant – lui-même poète lauréat – dont elle attend en vain le retour. Ces sonnets éminemment réflexifs, mettant en scène l'écriture poétique et s'interrogeant sur le statut du poète comme sur les codes censés régir sa production poétique, sont eux-mêmes suivis de vingt-quatre sonnets curieux, non plus de Louise, mais à propos d'elle, signés par divers auteurs contemporains pour certains, tandis que d'autres sont restés anonymes, mais tous louant Louise, tout en s'interrogeant

de façon appuyée sur le caractère surprenant de la naissance de cette nouvelle poétesse, et le mystère de son origine. L'ensemble de ces textes forme une manière de recueil, dont la cohérence n'est explicitement pas auctoriale, vu la signature de certains des sonnets de louange faisant suite à ceux de Louise, mais repose de fait sur une unité tantôt thématique (thème de l'abandon amoureux, de l'écriture poétique et de ce que l'écriture permet, particulièrement pour les femmes, dans le contexte d'une impuissance existentielle liée à leur sexe), tantôt purement intratextuelle, dans le renvoi de certains éléments factuels des sonnets aux élégies, ou le renvoi des sonnets de louange à la personne de Louise Labé, poétesse.

Dans une étude fondamentale et fort remarquable<sup>25</sup>, parue en 2006, Mireille Huchon reconstruit pas à pas l'histoire éditoriale de ce recueil et fait la démonstration très convaincante d'une hypothèse aussi révolutionnaire qu'éclairante : celle de la fabrication collective de ce recueil par un groupe de poètes lyonnais gravitant en particulier autour de Maurice Scève, et de l'atelier de l'imprimeur lyonnais Jean de Tournes, que fréquentaient alors tous les collaborateurs présumés de ce que Mireille Huchon nomme une « supercherie littéraire ». Cette supercherie élabore la construction factice de la personne d'une Louise Labé poétesse qui n'aurait en fait jamais existé en tant que poétesse, son existence historique étant par ailleurs parfaitement établie, comme fille et femme de cordier, apparaissant brièvement au milieu du siècle comme quasi-courtisane particulièrement connue des cercles littéraires lyonnais.

Si la thèse de la « supercherie » conduit à l'effacement de la personne de la poétesse Louise Labé, elle ne retire rien de la force poétique du recueil. Elle laisse intacte la capacité du recueil à susciter des interrogations essentielles sur l'amour et l'expression du sentiment amoureux en poésie, sur l'écriture et les codes poétiques dans une perspective genrée étonnamment moderne, et sur l'accès des femmes à l'écriture et aux poursuites intellectuelles<sup>26</sup>. La valeur du texte des Œuvres de Louise Labé lyonnaise réside en particulier dans sa construction en recueil. Celui-ci est formé d'une juxtaposition paradoxale de textes qui prônent d'une part la prise en main par les femmes de leur destin, à travers l'étude de toutes sciences et à travers l'écriture, et d'autre part, de

25. Mireille Huchon, *Louise Labé : Une créature de papier* (Genève, Droz, 2006).

26. Voir François Rigolot, *Louise Labé Lyonnaise, ou La Renaissance Au féminin* (Paris, H. Champion, 1997).

sonnets de potaches, lesquels s’amusent de la perplexité à venir des lecteurs qui ne sauront que penser de ce curieux recueil.

Mais si la référence aux *Cœuvres de Louise Labé* permet essentiellement de contextualiser l’effet-recueil à l’œuvre dans l’*Histoire*, la forme narrative de ce texte nous oriente de façon encore plus décisive vers la production contemporaine en prose narrative, et en particulier le recueil de nouvelles de *L’Heptaméron*. Principal acte d’accusation contre la reine d’Écosse, la *Detectio* est en effet un discours politique qui prend paradoxalement la forme d’une narration. Le titre de la version française met d’ailleurs l’accent sur cet aspect narratif essentiel du texte : le traducteur choisit le mot « histoire » pour traduire le terme de « detectio », traduit respectivement en anglais et en anglo-écossais par les termes parfaitement équivalents étymologiquement de *Detection* et *Detectioun*. Histoire, et non détection : l’auteur de la traduction se place délibérément, dès le titre, sur le terrain de la prose narrative<sup>27</sup> plutôt que sur celui du document juridique et policier évoqué par le terme de détection. Il s’agit là d’un choix révélateur de la conscience manifeste du traducteur d’avoir affaire à un texte qui, par sa forme même, penche résolument du côté du littéraire plutôt que de celui du politique. Le public français élargi auquel le texte s’adresse, plus éloigné que le public anglais ou écossais de l’urgence politique des questions soulevées par l’acte d’accusation contre la reine, est sensibilisé dès le titre de la publication à l’aspect littéraire du texte comme récit, comme narration pouvant se lire aussi bien comme fiction, que comme document politique<sup>28</sup>. Cette dualité se trouve renforcée par la suite immédiate de l’*Histoire* proprement dite, c’est-à-dire le *Plaidoyer contre Marie*, traduction de l’*Actio* de Buchanan, virulente reprise rhétorique du récit.

Le déplacement subtil opéré par le titre, du politique vers le littéraire, fait également surgir la question de l’horizon d’attente du lectorat forcément érudit projeté dès le titre par le recueil, et défini plus précisément dans l’adresse

27. Si l’étymologie grecque du mot histoire renvoie aussi à la notion d’enquête, il nous semble que ce n’est pas cet emploi qui se lit dans la traduction de *detectio* par histoire : le terme est en effet repris à la fin du titre complet, dans l’expression « histoire vraiment tragique », qui oriente clairement l’interprétation du terme vers son sens littéraire.

Voir aussi John D. Staines, 36 : « It is one of the first works to call Mary’s life a “tragic history”, the term used here in the moralistic sense of a narrative of the fall of the great [...] ».

28. Sur la frontière mal définie, au seizième siècle, entre histoire et fiction, voir Emmanuelle Lacore-Martin, *Figures de l’histoire et du temps dans l’œuvre de Rabelais* (Genève, Droz, 2011), 85–147.

liminaire au lecteur. Dans la plus pure tradition rhétorique de la préface qui vise à capter la bienveillance du lecteur, le traducteur fait appel à la « docte curiosité » de l'esprit d'un lecteur averti et cultivé, « ayant feuilleté les bons Auteurs ». La référence aux bons auteurs soulève également la question de l'intertextualité, par le biais du thème de la culture livresque du lecteur, et des modèles littéraires évoqués à demi-mot par le traducteur, dont il sait qu'ils informent l'horizon d'attente de son lecteur.

Curieusement, c'est la traduction en langue française elle-même du texte de la *Detectio* qui constitue un élément déterminant du déplacement du politique vers le littéraire qu'opère l'effet-recueil, par l'intertextualité particulière qu'elle met soudain en lumière de façon frappante dans le contexte littéraire de ce début des années 1570 en France. La référence qui prédomine alors dans le domaine des œuvres narratives reste *L'Heptaméron* de Marguerite de Navarre, paru pour la première fois en 1558, et qui en 1572 a déjà fait l'objet de nombreuses rééditions<sup>29</sup>. Le traducteur semble d'ailleurs lui-même avoir voulu orienter le lecteur dès l'adresse vers ce texte, la référence à *L'Heptaméron* y apparaissant si transparente que le traducteur semble clairement suggérer le nom de la reine de Navarre parmi les « bons Auteurs » invoqués. Dans cette déclaration liminaire, le traducteur, sur le point de communiquer à ses lecteurs un texte dont les conséquences politiques aussi bien qu'humaines apparaissent d'une gravité incontestable, et ne sont pas encore entièrement connues, inscrit pourtant sans ambages le texte qu'il présente dans la plus pure tradition des contes et fabliaux burlesques qui font leur miel des tromperies mutuelles des maris et des femmes, et qui ont trouvé leur plus remarquable expression littéraire à travers des œuvres telles que les fabliaux médiévaux et les Cent nouvelles nouvelles, sources d'inspiration importantes de *L'Heptaméron*. Le traducteur rappelle ainsi à la mémoire littéraire de son lecteur les « exemples insignes & memorables d'aucunes cruautés, exécutées par des femmes à l'encontre de leurs marys », en des termes qui font écho aux propos liminaires d'un autre locuteur masculin, ceux du personnage d'Hircan, qui ouvre la première journée de *L'Heptaméron*:

« Mes Dames, j'ay esté si mal récompensé de mes longs services que, pour me venger d'Amour et de celle qui m'est si cruelle, je mecray peine de

29. Marguerite de Navarre, *L'Heptaméron* (Paris, Bordas, 1991), XXV.

faire ung recueil de tous les mauvais tours que les femmes ont fait aux pauvres hommes, & si ne diray rien que pure verité<sup>30</sup> ».

Le parallèle entre l'adresse au lecteur et les propos d'Hircan, personnage conquérant et adepte de la manière forte dans les relations avec les dames, à l'orée du texte, peut être interprété comme la suggestion indirecte, de la part du traducteur, d'un rapprochement qu'il établit lui-même entre les deux textes, de la *Detectio* et de *L'Heptaméron*, peut-être aussi dans l'intention d'allécher le lecteur en faisant miroiter non pas un texte politique austère, mais la légèreté d'anecdotes sulfureuses liées aux relations entre hommes et femmes. Et nombreux sont en effet les aspects, formels ou thématiques, qui permettent de lier les deux textes, et dont le traducteur français semble avoir été conscient.

Comme dans les récits entrepris à tour de rôle par les devisants de *L'Heptaméron*, le narrateur de *l'Histoire* commence par revendiquer la vérité de son récit, qu'il mène ensuite davantage en narrateur omniscient, capable de sonder les esprits et les cœurs de ses personnages, qu'en historien ou journaliste. Tout rappelle, dans ce texte écrit entièrement à charge, le discours axiologique des devisants, la « meschanceté » de la reine d'Écosse faisant écho au « feu meschant » de la concupiscence que les narrateurs et les narratrices de *L'Heptaméron* opposent à l'amour vrai ou véritablement divin, qui ne cherche pas à réaliser son désir en violant les règles de la vertu ou de l'honneur. Au-delà des échos thématiques entre les deux textes, la traduction du texte de la *Detectio* en français révèle singulièrement la ressemblance avec les techniques narratives mises en œuvre dans les nouvelles de la reine de Navarre, en particulier en ce qui a trait à l'exposition du contraste entre les motivations intérieures et la contenance publique du personnage. Le comportement de la reine d'Écosse est en effet analysé avec un luxe de précisions quant à ses motivations les plus secrètes, digne des descriptions les plus féroces de personnages d'épouses dénaturées que l'on trouve dans les sept journées de la reine de Navarre. Ainsi, la jeune reine d'Écosse, enceinte, propose à son époux « d'eslire pendant sa grossesse, quelque jeune demoiselle » et va même jusqu'à lui suggérer la femme du Comte de Moray : « *non qu'elle estimast que une dame si vertueuse fust propre à exécuter telle lascheté : mais elle voulait en un mesme instant se venger de trois ennemis, à sçavoir, du Roy, du Comte, & de sa femme*<sup>31</sup> ». D'un même

30. Marguerite de Navarre, 11.

31. *Histoire*, 5. C'est nous qui soulignons.

mouvement, le narrateur fait ressortir la noirceur morale de la jeune reine en lui opposant la vertu de la dame qu'elle propose à son époux, tout en créant un effet de crescendo dans l'exploration de la perversité de la reine, dont le ressort n'est autre que la parfaite connaissance des motivations ultérieures de la reine qu'il feint de posséder, en narrateur omniscient.

Les accusations portées contre la reine par l'auteur de la *Detectio* sont de la plus haute gravité, touchant à sa relation adultère avec Bothwell, et à sa participation active dans l'assassinat de son mari qui visait à faire place à l'amant. Mais leur exposé s'agrément de détails circonstanciels d'une trivialité confondante, qui portent le lecteur à se poser la question de la finalité de ces épisodes, le plaisir pur de l'écriture littéraire, ou la « passion du langage », pour reprendre l'expression de Barthes, semblant l'avoir emporté, en de tels moments, sur l'ombre portée de la menace propre à l'écriture politique. Portes dérobées liant maisons et jardins qui permettent aux amants de se rejoindre, sorties précipitées par les fenêtres, atterrissages dans des jardins providentiels, épisodes burlesques mettant en scène de hauts personnages se trouvant soudain tirés de leur lit et amenés « à demy nud<sup>32</sup> » vers la lumière, sont autant de motifs du texte qui ne pouvaient pas, pour le lecteur français de 1572, instruit des « bons auteurs », ne pas évoquer les histoires de la reine de Navarre. Ici, à propos d'un logement pris par la reine à Édimbourg, un peu à l'écart, et tout à fait propice à des rencontres clandestines avec Bothwell, la description de la disposition des portes et des jardins est rapportée avec une précision étonnante par le narrateur, liée à une fausse pudeur dans l'évocation directe de ce que le plan des lieux en lui-même suggère selon lui :

Là demeuroit David Camerey, serviteur du Comte de Bothvvel duquel l'huis de derriere estoit prochain des jardins de la maison de la Royne. Par cest huis Bothvvel alloit & venoit, quand bon luy sembloit. Et qui n'entend le reste<sup>33</sup>?

32. Voir *Histoire*, 6, le récit d'une convocation précipitée du comte de Moray, la nuit, par la reine sa semi-sœur : « Luy donc estant subitement esveillè d'un profond sommeil, & n'ayant prins qu'une longue Robbe, sur sa chemise, tout effrayé, & à demi nud s'en courut à elle ». Deux pages plus loin, on retrouve le motif de l'homme sans défense, tiré hors de son lit au milieu de la nuit, à propos de Bothwell cette fois-ci, qu'une forte femme, servante du nom de Reres, sur les ordres de la reine, arrache à son lit avant de le lui amener « ainsi à demy nud, & et à demy endormi qu'il estoit ».

33. *Histoire*, 7.

Ailleurs, un détail sans doute, dans la litanie des accusations de mauvais traitements de la reine à l'égard de son mari, retient particulièrement l'attention dans cette perspective intertextuelle : voulant donner des exemples de la vindicte dont la reine poursuit son pauvre mari, le narrateur oppose le soin qu'elle prend, à l'occasion des festivités en l'honneur du baptême de son fils, à choisir elle-même les habits de son amant Bothwell (« comme si elle eust esté, je ne diray point sa femme : mais sa servante<sup>34</sup> »), à la mesquinerie avec laquelle elle va jusqu'à reprendre à son mari la vaisselle d'argent dont il se servait, « luy faisant oster toute la vaisselle d'argent dont il s'estoit servy depuis les nopces jusques alors, & en mis d'estain en la place<sup>35</sup> ». Le détail semble incongru au regard de l'accusation de complicité de meurtre qui est l'essence de la *Detectio*, mais il s'éclaire là encore d'une mise en perspective avec *L'Heptaméron*. L'épisode semble en effet représenter une variante en forme d'inversion de la nouvelle trente-huit : celle-ci fait le portrait d'une épouse trompée qui pousse l'oubli de son amour-propre et la dévotion envers son mari à un point extrême, s'inquiétant de la saleté du logis de la métayère qu'il fréquente et des risques pour la santé de son mari, et allant jusqu'à prendre en main le nettoyage et le réaménagement plus confortable dudit logis, avec notamment l'apport d'une vaisselle en argent :

Le mary ne tarda gueres qu'il ne retournast, comme il avoit accoustumé, veoir sa mestayere ; et s'esmerveilla fort de trouver son pauvre logis si bien en ordre, et encores plus, quand elle luy donna à boyre en une coupe d'argent [...]<sup>36</sup>.

On s'aperçoit que le texte de la *Detectio* fonde le portrait de la reine en mauvaise épouse sur des modèles littéraires bien établis, et qui ne pouvaient sans doute prendre toute leur résonance intertextuelle que dans le contexte français, la traduction de 1572 permettant ainsi le plein dévoilement de cette troublante intertextualité littéraire d'un texte avant tout destiné à peser comme document juridique dans un contexte éminemment politique.

34. *Histoire*, 10.

35. Marguerite de Navarre, 28.

36. Marguerite de Navarre, 271.

Le récit même du début présumé de la relation adultère de la reine avec Bothwell, pilier de l'acte d'accusation, n'échappe pas à ce burlesque de fabliau : une servante corpulente est dépêchée par la reine pour aller chercher Bothwell et le lui amener dans sa chambre, mais la disposition des lieux rendant impossible sa sortie par la porte, d'autres servantes « desvalèrent avec une ceinture ceste femme le long de la muraille » jusqu'à ce que Reres, la servante en question, « femme pesante d'aage, & de corps, tombe en bas, avec grand bruit » – ce qui ne l'empêche nullement, en bon petit soldat, de se reprendre et d'accomplir jusqu'au bout sa mission.

L'épisode burlesque de la servante corpulente « dévalant » une muraille, ceinte d'une manière de corde, rappelle, au-delà de nombreux épisodes de telles défenestrations dans *L'Heptaméron*, une nouvelle particulière des *Cent nouvelles nouvelles*, celle de « La Bouchère lutin dans la cheminée », qui joue sur les mêmes ressorts comiques d'une corde qui se rompt, et d'une femme corpulente qui dans ce cas précis reste coincée dans la cheminée « à l'occasion de son derrière, qui étoit beaucoup gros et pesant<sup>37</sup> ».

La même nonchalance primesautière colore la référence à ce qui constitue sans doute un des épisodes les plus dramatiques et obscurs de l'histoire de Marie Stuart, celui de son viol présumé par Bothwell<sup>38</sup> en mai 1567, dans le but – considéré comme plausible par les historiens, au vu des pratiques de l'époque – de forcer la reine au mariage, qui aura lieu à peine trois semaines plus tard. Le texte de *l'Histoire* se révèle particulièrement retors dans la référence à cet épisode, le narrateur commençant par affirmer clairement la thèse de l'affabulation manipulatrice de la part de la reine en qualifiant la thèse du viol de « gaillarde invention », avant de feindre une suspension de jugement tout en renvoyant insidieusement à la polémique contemporaine entourant la thèse du viol :

37. Paul L. Jacob, *Les Vieux conteurs français* (Paris, Desrez, 1841), 85.

38. Voir en particulier John Hosack, 318–330. Nous n'entrerons pas dans les détails de cet épisode particulièrement complexe, sur lequel des siècles d'enquête historiographique et de débats n'ont pas permis de poser un éclairage définitif. Un viol prémédité et mis à exécution par Bothwell, dans le but de forcer la reine au mariage, est évoqué par la reine elle-même dans une lettre de justification de son mariage à l'intention de la Cour de France. Nombre d'historiens considèrent l'hypothèse d'un viol comme plausible, même si l'absence de preuve irréfutable renvoie invariablement les commentateurs à opposer la parole, ou les écrits, des principaux acteurs et témoins, et à en analyser la crédibilité, en fonction de leur intérêt propre.



ils trouvèrent ceste gaillarde invention, c'est que Bothvvel print la Roynne à force, & qu'ainsi il luy sauva son honneur. Au moyen dequoy la Roynne retournant de Sterling, fut prinse par Bothvvel, & menée à Dumbar. *Or si ce fut par force, ou volontairement*, chacun le pourra facilement entendre par les lettres qu'elle luy escrivit sur le chemin. *Mais quoy que ce soit*, afin que l'injure de ce *ravissement* fust abolie par l'honnesteté des nopces, la femme de Bothvvel est contraincte d'intenter double action contre son mary, pour faire divorce<sup>39</sup>.

« Si ce fut par force, ou volontairement » constitue le renvoi implicite au débat contemporain autour de ce possible « ravissement » (le texte laissant même remarquablement la possibilité de se demander par qui le ravissement s'est effectué), mais la suspension du jugement que suggère la subordonnée hypothétique est nettement contredite par la référence intratextuelle (à l'intérieur du recueil) aux lettres-sonnets, dont le narrateur-auteur sait bien, puisqu'il les a lui-même associées à la publication de son texte, qu'elles ne peuvent que soutenir la thèse d'une « gaillarde invention » destinées à justifier le mariage faisant suite à la liaison adultère : les sonnets contiennent en effet à la fois la référence au viol et sa paradoxale valorisation, le viol étant en définitive présenté comme ayant constitué le terreau de la passion grandissante qu'elle éprouve pour son amant<sup>40</sup>. La référence interne à ces lettres-sonnets renforce pour le lecteur la cohérence du recueil ainsi constitué, en révélant l'intentionnalité singulière à l'origine du rassemblement de toutes ses parties.

La référence interne aux sonnets sur laquelle repose la thèse centrale, dans l'accusation portée contre la reine, du viol par Bothwell comme « gaillarde invention », révèle également, en définitive, la place centrale qu'occupent les sonnets dans l'architecture du recueil que constitue l'*Histoire*. L'inclusion dans le recueil des douze lettres-sonnets de la cassette constitue en elle-même ce qu'on pourrait considérer comme une mise en abyme de l'effet-recueil : ces douze sonnets forment en effet à eux seuls une sorte de recueil dans le recueil, de par la cohérence auctoriale, formelle et thématique qui les unit. Il faut noter d'ailleurs que les circonstances mêmes de leur découverte représentent un

39. *Histoire*, 10. C'est nous qui soulignons.

40. Voir *Histoire*, 76 : « Mon amour croist, & plus en plus croistra, / Tant que vivray [...] / Pour luy aussi j'ay jetté mainte larme, / Premier qu'il fut de ce corps possesseur, / Duquel alors il n'avoit pas le cœur [...] ».

aspect déterminant de leur constitution en recueil. C'est, selon les dires des Lords écossais rebelles, dans une cassette dorée à l'or fin (*gilted casket*) que les sonnets auraient été trouvés, non signés il est vrai, mais accompagnés d'autres lettres signées de la main de Marie Stuart, et de deux contrats de mariage relatifs à l'union entre la reine et Bothwell. Il est remarquable en effet que les conditions de la découverte des sonnets ainsi décrite les constituent d'emblée en recueil, réunis aux lettres signées de la main de la reine, et aux contrats de mariage nommant la reine et Bothwell, ensemble défini par le contenant même, cette cassette qui en affirme l'unité, du point de vue de l'auteure des textes colligés comme de celui de leur destinataire, Bothwell en personne : en dépit de l'absence de toute signature identifiant les sonnets, leur association, par la grâce des circonstances de leur découverte, seule permet de suggérer leur attribution à la reine d'Écosse.

Si la véracité des faits reste à tout jamais invérifiable, la présentation même de la découverte des documents, par ceux qui disent les avoir trouvés, présente l'avantage de les constituer d'emblée en recueil, tels qu'ils sont censés avoir été trouvés : les deux versions du contrat de mariage présentées avec les sonnets, malgré leur caractère distinct sur le plan auctorial et formel, forment avec les sonnets une manière de recueil unifié par le thème de l'évolution de la relation entre la reine et Bothwell, de la liaison adultère au mariage censé en recouvrir les traces. La formation *de facto* du recueil dans la mise en scène de la découverte infléchit immédiatement l'interprétation des sonnets dans le sens voulu par les détracteurs de la reine, les contrats de mariage étant censés authentifier et identifier, par la seule vertu de leur présentation conjointe, leur auteure comme étant la reine, et leur destinataire comme étant Bothwell.

L'inclusion en abyme des sonnets dans le recueil que constitue l'*Histoire de Marie Royne d'Escosse* attire l'attention sur l'importance de ces pièces dans la cohérence du recueil : si sa construction linéaire, de l'adresse au lecteur au « Sommaire recueil », place le récit de la *Detectio* avant l'ensemble des sonnets, cela ne doit pas occulter le fait que la pièce maîtresse du recueil est bien l'ensemble des douze lettres-sonnets : sans l'appui de la preuve documentaire qu'ils sont censés apporter par l'exposé des étapes successives de la relation adultère entre la reine et Bothwell – déclarations d'amour enflammées, sujétion à l'amant, expressions de la plus triviale jalousie à l'égard de la femme de l'amant, dont la frigidité est mise en avant par l'amante et opposée à sa propre

capacité passionnelle, le tout ayant pour but d'exercer une pression sur l'amant pour le pousser au divorce et mener à bien l'accomplissement du projet supposé de remariage –, la *Detectio* resterait bancale, récit menacé, à chaque paragraphe, d'assimilation au genre de la fiction narrative auquel il emprunte la totalité de ses traits formels.

Aucune des pièces versées au dossier du recueil ne permet en effet, à elle seule, d'incriminer la reine selon les grandes lignes du récit élaboré par le texte de la *Detectio* : seul l'assemblage des sonnets en un recueil dans le recueil, délibérément enchâssé en son sein, permet, par le jeu des relations intertextuelles, de corroborer efficacement les accusations contenues dans la *Detectio*. Au sein de la forme du recueil naît alors une construction circulaire, qui s'élabore à partir du centre constitué par les sonnets et tend à faire oublier ce que la traduction en français du recueil rappelle pourtant avec force : le caractère éminemment littéraire de la production du texte de la *Detectio*.